

Femmes, traditions et religions dans le roman guinéen : cas de *Liens de mariage* (2010) d'Aissatou Barry

Nestor Tamba Mara,
Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry
manonestor11@gmail.com

Faya Pascal IFFONO
Institut Supérieur des Arts Mory Kanté de Dubréka
iffono.76.saint@gmail.com

Résumé

L'émancipation de la femme reste un grand défi, malgré des efforts que fournissent les féministes et les gouvernants. En Guinée, le retard qui continue d'être accusé dans ce sens semble reposer sur les barrières aprioriques imposées par les coutumes et les religions. Les coutumes exigent une soumission aveugle de la femme. Cette dernière est ainsi confrontée au mariage forcé, à l'excision, aux mauvais traitements et n'arrive pas à exercer pleinement sa liberté dans l'exercice des activités professionnelles et même dans les mœurs. Elle se voit obligée de se conformer aux desideratas des conservateurs traditionnels. C'est ce qui fait que, nonobstant les droits formels reconnus actuellement aux femmes de manière évolutive, elles sont confrontées aux acceptations des traditions et restent à un niveau d'émancipation peu significatif. En plus du poids des traditions, la religion enfonce le clou en décrivant la femme comme un être qui doit obéir à l'homme, sans trop détailler les déviations masculines qui pourraient constituer des exceptions. Face à ce dilemme, il faut savoir ménager la raison et la foi. La raison aidera les femmes à faire un choix responsable qui ne nuira pas à leur liberté mais un choix qui leur permettra non seulement de dépasser les acceptations des coutumes et de faire une bonne interprétation des Écritures saintes. Il faut aussi encourager l'accès des femmes à l'éducation et aux formations avancées pour leur permettre de saisir au plus haut niveau, des enjeux inhérents à la problématique de leur émancipation. Cela leur permet de s'investir avec plus de responsabilité à un avancement historique vers la liberté et l'égalité souhaitée.

Mots-clés : femme, liberté, égalité, coutume, religion.

Abstract

The emancipation of women remains a great challenge, despite the efforts of feminists and the government. This backwardness which continues to be accused is based on the aprioric barriers imposed by customs and religion. Customs require the blind submission of women. Women faced forced marriage, female genital cutting, and abuse, and were unable to fully exercise their freedom in the exercise of their professional activities and even in morals, where they were forced to conform to the desires of traditional conservatives. As a result, notwithstanding the formal rights currently recognized to women in an evolving manner, they are confronted with the acceptance of traditions and remain at a level of emancipation that is not very significant. In addition to the weight of traditions, religion drives home the point by describing women as beings who must obey men, without going into too much detail about male deviances that could constitute an exception. Faced with this dilemma, one must know how to spare reason and faith. Reason will help women to make a responsible choice that will not interfere with their freedom, but a choice that will allow them not only to go beyond the acceptations of customs and to make a good interpretation of the Holy Scriptures. It is also necessary to encourage women's access to higher education and advanced training, to enable them to grasp, at the highest level, the stakes inherent in the problem of their emancipation, to invest themselves with greater responsibility in a historical advancement towards the desired freedom and equality.

Keywords: woman, freedom, equality, custom, religion.

Introduction

Aissatou Barry note dans le préambule de son roman *Liens de mariage*, que plusieurs auteurs pourtant célèbres, ont contribué à construire l'image d'une femme prédestinée à une condition spéciale. Pour justifier le fondement de l'égalité dont les femmes peinent à avoir accès, elle fait recours à Dieu et à la religion : « Dieu nous créa homme et femme, il n'existe donc pas de privilège plus grand car le bon ordre peut coexister avec l'égalité, l'ordre n'étant certes pas réversible, ce qui n'empêche pas l'égalité de statut, de dignité et de valeur » (Barry 2010 :20). En Guinée, nonobstant des réformes et des dispositions législatives qui ont permis d'instituer l'empowerment des femmes, des traditions et des religions sont comme des contre-forces qui pèsent sur la liberté de la femme. Ainsi, le défi reste à sauvegarder sa petite place sans pour autant perdre son africanité (Barry 2010 :16-17), et bien sûr sans être en marge des prescriptions des religions. C'est pour cette raison que nous avons pris pour sujet : Femmes, traditions et religions dans le roman guinéen : cas de *Liens de mariage* (2010) d'Aissatou Barry.

L'auteure s'interroge sur la possibilité d'une émancipation contrastée par le respect des coutumes, des traditions et des religions. Le poids des coutumes et des prescriptions religieuses empêche-t-il l'épanouissement de la femme ? En fait, concilier les notions d'égalité et de liberté de la femme aux exigences des traditions pourrait rendre difficile une émancipation des femmes préconisée par tous les acteurs de développement.

L'emprise des traditions et sur la femme nécessite que l'émancipation soit un processus qui porte sur sa libération du joug des préjugés et son plein accès à l'égalité dans le travail. Dans les efforts à fournir visant l'atteinte de cet objectif, le relèvement du défi de l'applicabilité des lois promulguées n'est pas moindre, car les féministes estiment souvent que les politiques et les hommes de culture ont une position insuffisamment favorable à la liberté et à l'égalité revendiquées par les femmes.

Au regard de ces constats, nous posons la question de recherche suivante: Quelle est la place de la femme guinéenne face aux traditions et aux religions dans le roman *Lien de mariage* (2010) d'Aissatou Barry ?

L'objectif consiste à comprendre et à expliquer l'influence des traditions et religions dans l'émancipation de la femme dans l'œuvre romanesque de notre corpus.

Pour rédiger cet article, nous avons eu recours à la méthode qualitative à travers les données livresques ainsi que d'autres documents liés à cette thématique, l'analyse de contenu et l'observation.

Cela nous a permis de structurer le travail en deux parties qui sont : aperçu des auteurs sur la femme dans la société ainsi que la limitation de leur liberté par les coutumes et les religions ; critique thématique esthétique et humoristique dans le roman corpus.

1. Aperçu des auteurs sur la femme dans la société ainsi que la limitation de leur liberté par les coutumes et les religions

1.1 Aperçu des auteurs sur la femme dans la société

Après la Révolution française de 1789, la Déclaration universelle des Droits de l'homme et du Citoyen de 1948 a permis à toutes les couches de la société de retrouver des libertés fondamentales. Au vingtième siècle, l'éclosion des mouvements d'émancipation a fait connaître maints idéaux de progrès et d'égalité des conditions. Ainsi, les idéologies et doctrines inhérentes à la condition des femmes et à leur émancipation ont été placées au centre des préoccupations des nations émergentes. En effet, la dualité sexuelle est devenue l'objet d'une « tentative d'égalisation, de neutralisation et de réduction des écarts » (Querrrien Anne, Selim Monique, 2009). La femme se retrouve donc au cœur des politiques et la question féminine devient un débat institutionnalisé en Afrique, après les thèmes bien connus de colonialisme et de post colonialisme. Par conséquent, l'émancipation de la femme reste un des problèmes de l'Afrique contemporaine, autant que l'immigration, le racisme, etc.

Beaucoup ont tenté de camper ce problème en termes de réflexion. Pour Smati, la femme est un acteur majeur du développement durable et de lutte contre la pauvreté (Smati 2010 : 31). Cet auteur appuie son propos en citant Muhammad Yunus qui estime quant à lui, que les femmes, c'est « l'arme la plus efficace contre la pauvreté (Muhammad Yunus 2007 ; Smati, 2010 : 32). Face aux injustices et à la discrimination entretenues durant des siècles, l'émancipation de la femme préoccupe plus d'un peuple. De nos jours, « la prépondérance des hommes, l'infériorisation des femmes s'imposent dans un horizon universalisant et ce, au-delà de la pluralité des regards et des interprétations qui vont du postulat d'une différence irréductible au constat d'une inégalité flagrante » (Hours & Sélim 2010 : 125). Cette inégalité se fonde le plus souvent sur les rôles reconnus naturels aux femmes ou aux hommes. Les femmes dont la douceur incline « naturellement » vers les enfants, le foyer, les tâches ménagères, auraient des rôles opposées à ceux des hommes, tout aussi « naturellement » attachés aux rôles sociaux liés aux pouvoirs (politique) et aux responsabilités (Jacquemain 2008a), (Hours & Sélim 2010).

Dans la *Domination masculine*, Bourdieu démontre qu'il n'y a pas de nature typiquement masculine ou féminine, comme le sens commun tend à penser (Bourdieu, 1958).

En fait, « les natures » ne sont, en réalité, rien d'autre que les résultats des processus sociaux qui, dès le plus jeune âge, déterminent les agents sociaux à se comporter « comme » un homme ou « comme » une femme (Adkins, L., Skeggs, B. 2005 ; (Jacquemain 2008b). Pour ce sociologue, « le propre de l'homme est précisément sa capacité de sortir de l'ordre naturel pour s'installer dans l'ordre culturel ».

En effet, le rôle que les femmes jouent dans la lutte contre la pauvreté les place au centre de l'économie sociale et même du développement personnel des hommes.

En plus du développement culturel et social dont elles sont les actrices incontournables -et donc une raison de promouvoir les femmes- l'humanisme commande un traitement égalitaire des êtres humains : la responsabilité de chaque être de protéger l'autre est prônée dans toutes les religions monothéistes, comme le déclare l'éthicien contemporain Kwame Anthony Appiah : « Aucune allégeance locale ne peut justifier d'oublier que chaque être humain a des responsabilités envers les autres ». Ce qui veut dire que même la religion doit reconnaître l'égalité entre les êtres humains.

De nos jours les nouvelles réflexions sur le genre ont influencé les politiques publiques et, par conséquent, maintes réformes sociales ou culturelles intègrent une nouvelle vision des rapports entre l'homme et la femme. Il s'agit de reconnaître aux femmes, leur droit inaliénable à la liberté et à l'égalité citoyenne.

Cette évolution des droits de l'Homme, commencée depuis le dixième huitième siècle en France¹, ne se mesure pas dans les pays du Sud comme dans ceux du Nord. En Afrique subsaharienne, l'émancipation de la femme se heurte aux acceptions des traditions et aux prescriptions dites « religieuses ». Ainsi, les mariages forcés, les pratiques mutilatrices féminines et des maltraitances conjugales qui en sont souvent des conséquences des actes corrélatifs au manque de liberté, au manque d'égalité et aux injustices du genre sont des pratiques courantes. Les écrivains africains soulignent souvent le rôle naturel de la femme dans la société des hommes. Elle est donatrice de vie (Laye 1953) conservatrice des valeurs (Kourouma 1970), (Kane & Monteil 2002), (Badian 1986), éducatrice (Sadj, A. 1985), source d'amour (Senghor 2006), toujours résignée (Niane 1988) , unificatrice des communautés (Beti 1999) mais aussi celle qui est prostituée (BETI, 2016), (Bebey 2011) , qui est opprimée (Bâ, 2007) (Bâ, 2007) qui prend ses responsabilités (Ousmane, 1960) , qui est intellectuelle et qui défend ses droits (Barry, 2010), Zenab Koumanthio 2005).

¹ J.J. Rousseau Déclare que « les hommes naissent libres et égaux ». Cette idée est reprise dans *La déclaration des Droits de l'homme et du citoyen (1789)* qui deviendra *La Déclaration universelle des Droits de l'homme et du citoyen (1948)*

Dans *Les Bouts de Bois de Dieu* (1960), Penda, témoigne d'un grand engagement politique qui symbolise l'égalité recherchée entre l'homme et la femme. C'est la voie à suivre pour les femmes éprises de justice. Bénéôte Groult est la première femme à dénoncer les mutilations génitales féminines dans « *Ainsi soit-elle* » (1975). La malienne, Oua Kéita, a écrit *Femmes d'Afrique* (1975). Elle estime dans cet ouvrage, que la croyance répandue dans les cultures soudanaises, selon laquelle "les hommes ont une prééminence sur les femmes" était un handicap sérieux qui pesait et pèse encore sur les épaules des femmes (Keita, Oua. 1975). Dans *Paroles aux Négresses*, Awa Thiam pense que les femmes dans leur ensemble, devraient s'élever contre la polygamie institutionnalisée, les pratiques mutilatrices féminines génitales, les mariages forcés, les fiançailles d'enfants pour pouvoir mener une véritable révolution en Afrique.

En Guinée, les traditions et les religions sont des obstacles présumés à l'émancipation de la femme. Elles dépassent l'indifférence des hommes pointés du doigt par certains féministes.

D'autres raisons sont évoquées. Certains estiment que les femmes guinéennes sont confrontées à un faible taux de scolarisation ou ne parviennent qu'à un pourcentage minime au terme des cycles d'études universitaires, en raison des mariages précoces ou des activités lucratives de subsistance de faible revenu, dû à la pauvreté de la couche féminine. L'analphabétisme serait donc aujourd'hui un joug qui maintient des femmes sous l'oppression et la discrimination. C'est la principale cause de l'ignorance de leurs droits les plus imprescriptibles. Pour Aissatou Barry, les guinéennes sont « à la case départ », (Barry 2010 :16) dans la lutte pour une émancipation générale de la femme. Pour cette auteure, la femme guinéenne doit revendiquer pour être effectivement libre des contraintes séculaires qui pèsent sur elle. Pour d'autres, les femmes qui sont intellectuelles et bien cultivées, ne sont pas nombreuses aux postes de responsabilité, alors que la population actuelle est à majorité féminine. La présence féminine aux postes de responsabilité n'est guère paritaire, malgré la récente adoption de la parité par l'Assemblée nationale.

Dès lors que les femmes intellectuelles ont pris la plume, l'occasion a été offerte de comprendre par elles-mêmes, la question des rapports du genre, de la tradition et de la religion en Afrique. Dans ces évocations de leur situation chaque pays expose sa particularité, à travers les auteurs dans les ouvrages critiques ou romanesques qui reflètent les réalités sociales de ce problème.

1.2 liberté limitée par les coutumes et les religions

En Guinée, des efforts fournis dans le sens de la justice du genre devraient se focaliser sur la déconstruction des stéréotypes des traditions et du patriarcat. Des réformes et dispositions législatives, ne suffisent pas à produire des résultats probants sur l'émancipation de la femme, il reste encore beaucoup pour parvenir à l'égalité ou à l'équité, telles qu'elles s'expriment dans la culture générale.

Des traditions et des religions sont des forces qui pèsent sur la liberté de la femme guinéenne, comme le dit Aïssatou Barry. Le défi est de sauvegarder sa petite place sans pour autant perdre son africanité (Barry 2010 :16-17). Mais la possibilité d'une telle liberté est contrastée par le respect des coutumes, l'éducation traditionnelle et la religion. Le poids des coutumes et des prescriptions religieuses n'est-il pas aujourd'hui un obstacle à l'épanouissement de la femme guinéenne ? En fait, concilier les notions d'égalité et de liberté de la femme aux pratiques traditionnelles et religieuses en Afrique pourrait conduire à dire, comme d'autres l'ont dit de l'indépendance de l'Afrique, que l'émancipation de la femme n'a pas eu lieu.

L'emprise des traditions et des postulats des religions sur la femme nécessite que l'émancipation vise un processus qui porte sur sa libération du joug des préjugés et son plein accès à l'égalité dans le travail. Dans les efforts à fournir, le relèvement du défi de l'applicabilité des lois promulguées n'est pas moindre, car les féministes accusent les politiques et les hommes de culture d'avoir une position insuffisamment favorable à la liberté et à l'égalité revendiquées par les femmes.

2. Critique thématique esthétique et humoristique

Les obstacles soulevés par les auteurs (es) guinéens au sujet de l'émancipation de la femme se comprennent dans les formes et des idées avancées dans le roman *Liens du mariage*. Ces idées permettent en même temps de caractériser les figures de la femme guinéenne et de décliner les questions relatives au genre et à l'émancipation des femmes dans le pays de l'auteure, la Guinée.

Dans *Liens de mariage*, Atou relate les souvenirs de la vie menée depuis la petite enfance avec son amie Kady, qu'elle appelle sa 'jumelle'. Ce récit est teinté de fortes émotions. A cette occasion, l'auteure nous présente Forécariah, une petite ville située à une centaine de kilomètres de Conakry. Les amours enfantines : danse, cinéma, théâtre, études ont été évoquées. A travers cela, l'auteur fait entrevoir la nature de l'éducation parentale qu'elle a suivie. L'austérité morale et l'ascétisme du père le conduiront jusqu'à interdire à sa fille de participer au théâtre. Selon lui, ce genre de distraction ne peut coexister avec la ferveur religieuse à laquelle il entend assigner sa famille. En fait, les exigences au plan religieux ont été de nature

à priver la liberté à Aïssatou. C'est pourquoi elle dira dans ce roman que sa condition ne s'est améliorée qu'après la mort de son père.

Au plan de l'esthétique romanesque, Barry a choisi une technique de narration qui fait alterner récit et discours. Des interpellations oratoires et fréquentes de Kady, son allocutaire, à l'aide du pronom « tu », lui permettent de dire avec émotion, ce qu'elle ressent, en tant que femme, face aux traitements infligés aux congénères. Les problèmes qu'elle soulève concernent la situation sociale de la femme en quête de liberté et d'égalité.

En fait, la sensibilité, la frustration et le sentiment de révolte, teintent de manière saillante, un discours romanesque caractérisé par un appel à l'émotion. Cela est un parti pris argumentatif de l'auteure qui veut persuader tout lecteur de la nécessité d'une émancipation de la femme dans sa société. Ce style d'Aïssatou Barry vise aussi à convaincre les esprits de la nécessité pour tous les acteurs sociaux implicitement incriminés pour l'entretien de cet état de fait de revenir à l'état normal des choses. Tout lecteur est convié à prendre part à cet état d'âme qui campe sur la condition de la femme.

2. 1. Femmes et traditions

La différence de situation entre les femmes africaines et les femmes occidentales faite par Barry, montre le fossé qui existe entre une Afrique qui se cramponne encore à ses traditions, malgré un "déracinement" profond dans maints domaines, et un Occident qui se fonde sur les lois de la société, elles-mêmes issues des droits de l'homme. Pour elle, « la femme africaine se croit lésée par rapport à sa sœur de l'Occident » (Barry 2010 :12). Regrettant qu'on ne s'intéresse principalement qu'aux questions de race ou d'ethnie, Barry affirme que « le sexisme est plus profond et plus endémique que le racisme » (Barry 2010 :13). Avec humour, elle fustige les considérations discriminatoires des hommes à l'égard des femmes. Comme le témoigne ce passage de Balzac qu'elle cite : « Vous devez avoir horreur de l'instruction chez les filles. Laisser une femme lire les livres que son esprit porte à choisir, mais c'est lui apprendre à se passer de vous », Honoré de Balzac (Barry 2010 :13). Elle cite en suite Byron et Baudelaire sur le même sujet : « on devrait bien les nourrir et les bien vêtir, mais ne point les mêler à la société (Byron) ; « chaque chose à sa place ; celles des femmes est à la cuisine (Beaudelaire). Ensuite, c'est Sigmund Freud, qui enfonce le clou « Le destin d'une femme doit rester ce qu'il est : dans la jeunesse, celui qui, d'une délicieuse et adorable chose, dans l'âge mûr, celui d'une épouse aimée » (Sigmund Freud). Jean-Jacques Rousseau avait déclaré à son tour : « L'envie de réussir chez une femme est une névrose, le résultat d'un complexe de castration dont elle ne guérira que par une totale acception de son destin passif » (J.J.Rousseau). Gina Lambrosia fustige

l'intellectualisme des femmes « les femmes intelligentes sont souvent stériles » (Gina Lambrosia). Dans le même sens, « Plus les femmes sont cultivées, plus elles risquent de connaître les troubles sexuels (Farham et Lundberg).

Certains de ces auteurs tendent à forcer les femmes à accepter une condition qui serait une sorte de prédestination. Pour le statut de dominées ne peut être qu'accepté, car toute recherche de compétence visant à égaler les hommes serait une autodestruction. Et Barry de continuer à ironiser, en s'appuyant sur cette autre citation, sortie par Stephen Hecquet : « Toutes les femmes qui avaient voulu sortir de cette longue et délicieuse enfance n'avaient réussi qu'à devenir des guenons. » Pour ironiser, Barry cite à l'inverse les femmes célèbres de l'histoire et les qualifie comme Hecquet « Ce sont des singes » (Barry 2010 :14). Ces citations montrent une rétrospective des considérations émises sur les femmes et l'évolution des idées au sujet du genre féminin. Par exemple, ceux qui sont pour la monogamie seraient ceux qui veulent « singer les occidentaux » comme le dit ironiquement Assaitou Barry (Barry 2010 :16-17).

Barry estime ensuite que les revendications d'ordre sexiste ne sont pas priorisées et que ce sont plutôt des luttes pour l'indépendance ou pour le pouvoir qui le sont de manière plus saillante. Elle s'appuie sur les interrogations de Benoîte Groult pour décliner les conséquences des mauvais traitements infligés aux femmes sur les hommes, les enfants, etc. (Barry, 2010 :18). Elle cite à ce sujet Dominique Fernandez : « une femme sous-écrasée fabrique des sous-hommes vaniteux et irresponsables et qu'ensemble, ils constituent les supports d'une société dont les unités augmentent en nombre et diminuent en qualité » (Barry 2010 :11).

Mais selon, l'ethnologue Germaine Tillon, cité par Barry, « il n'existe nulle part un malheur étanche uniquement féminin, ni un avilissement qui blesse les filles sans éclabousser les pères ou les mères, et atteindre les fils » (Barry 2010 :18). A. Barry veut montrer par-là, l'effet rétroactif ou réciproque des impositions faites aux femmes et montrer le retard de la société dû aux traitements infligés aux femmes. En fait, on ne peut réduire le rôle de la femme à servir « si notre rôle ne se résume qu'à servir, servir sans honneur, ni dignité, nous demanderons pourquoi ? » (Barry 2010 :19). L'auteur insinue une idée très importante à ce niveau. La souffrance des femmes n'est absolument pas unilatérale, elle implique la souffrance des hommes et celle de la société. Ainsi pour les hommes, lutter pour une émancipation de la femme, c'est mener une lutte pour son propre bien être et celui de la société.

Elle enchaine avec la citation suivante : « Car le secret ressemble à la fumée et quelle que soit l'épaisseur du revêtement de chaume qui recouvre la case, la fumée le traversera pour aller se répandre dans l'espace et trahir la présence du feu (A. Hampaté Bâ). Elle en vient à une

interpellation : « Que les hommes prennent conscience enfin que tout le long de l'histoire, ils ont tyrannisé les femmes, soit en les battant, soit en leur opposant la polygamie et la prostitution ou encore en les violant » (Barry 2010 :19). Elle poursuit ironiquement « pourtant cela ne les a point grandis ». Cet usage de l'ironie est, au plan stylistique, une confirmation de la vision néfaste de la condition de la femme. L'auteure exploite ainsi les ressources littéraires du langage pour présenter le caractère pessimiste, erroné et attardé de l'argumentation qui milite en faveur d'un statu quo socio-culturel de la situation de la femme par rapport à l'homme. En fait, la lutte asymétrique pour l'émancipation de la femme est incomprise dans un monde culturellement attaché à la religion et foncièrement gagné par le patriarcat comme un système allant de soi. C'est aussi une occasion pour Barry de ridiculiser ceux qui ridiculisent les femmes, en s'appuyant sur les stéréotypes et des postulats. L'ironie devient chez elle une force pour dominer les visions partisans et subjectives, parce qu'elle lui permet de jeter à la face de ceux qui font obstacle à la question de l'émancipation des femmes, à travers un parti pris de communication, une cinglante réponse.

2.2. Femmes et religion

Pour justifier le fondement d'une égalité qu'on prive les femmes, A. Barry fait recours à Dieu et à la religion :

« Dieu nous créa homme et femme, il n'existe donc pas de privilège plus grand car le bon ordre peut coexister avec l'égalité, l'ordre n'étant certes pas réversible, ce qui n'empêche pas l'égalité de statut, de dignité et de valeur » (Barry 2010 :20).

Elle poursuit : « Dieu dit : l'homme quittera son père et sa mère, s'unira à sa femme et ils deviendront une seule chair ; et ce que j'ai uni que l'homme ne sépare point » (Barry 2010 : 20). On entrevoit dans cet extrait du roman d'Aissatou Barry, tiré du verset biblique, une égalité entre l'homme et sa femme. Une seule chair, dénote une homogénéisation et une équivalence sur plusieurs points. Barry saisit d'ailleurs cette opportunité pour se placer du point de vue de la position de Dieu lui-même au sujet des femmes.

S'adressant aux hommes, elle écrit :

Qu'ils sachent partout, que notre force repose sur Dieu, celui qui nous a conféré le rôle d'aide, de complémentarité, qui nous a chargées de mettre au monde un nouvel être et de nous en occuper, lui qui a fait de nos ventres, à nous femmes, un atelier divin où il travaille directement sans intermédiaire pour former et mener à maturité une vie nouvelle (Barry 2010 :20).

Dans le préambule à son roman, A. Barry a réuni toutes les idées pour exposer la condition de la femme. Elle en viendra à une conclusion selon laquelle l'être humain féminin est toujours

sous oppression, en dépit de son rôle de maternité et de celui auquel l'être divin l'astreint. Ce cri de cœur traduit le fondement de la lutte pour l'égalité de statut entre hommes et femmes. C'est aussi une révolte contre le sexisme institutionnalisé dans sa société.

2.3. Féminisme et justice de genre

Parmi la multitude de théories existant sur le genre, le féminisme est un courant central. Le thème du genre, véritablement analysé à l'avènement aux Etats-Unis de « Gender Studies » dans les années 1970 (Dortier, 2013 :147), a inspiré une théorie qui s'appuie sur la vision de Simone de Beauvoir (1949). En fait, le féminisme doit distinguer le sexe, qui demeure une catégorie biologique au genre qui définit les rôles sociaux attribués aux hommes et aux femmes. C'est donc un élément d'analyse culturel. La différence des sexes est naturelle et la Bible dit « Dieu créa l'homme et la femme » (Genèse, chapitre 1, verset 27).

La division sexuelle des tâches dans les sociétés, ancrée dans les consciences, a créé des inégalités au fil des siècles. Il convient de mettre fin à ces inégalités en instaurant une justice du genre. Les efforts fournis, ne sont pas des mêmes dans toutes les sphères de la terre. En Occident par exemple, on ne peut aujourd'hui comparer des émancipations de femmes aux réalités de même ordre en Afrique où le développement va très lentement. C'est pourquoi dans de nombreuses sociétés, les femmes sont toujours confrontées à la discrimination (Kabeer et al. 2009). Comme le dit Isabel Clair « le corps et les sexualités ne peuvent être confinés dans la sphère privée, ils doivent être compris comme des enjeux politiques » (Clair & Singly 2014 :16).

En Guinée, les inégalités entre hommes et femmes sont d'abord instituées au sein de la sphère familiale, à cause du rôle subordonnant que les coutumes infligent à la femme. Clair dénonce une division sexuelle du travail, soulignant que les femmes continuent d'être envisagées comme une catégorie qui doit naturellement rester à part et qui est assignée à de tâches prédéterminées. Les tâches des femmes sont répétitives et proches de la sphère du ménage (cuisine, nettoyage, couture, broderie, coiffure, soins, ménage, cuisine etc., proches du travail domestique). (Clair & Singly 2014 : 24). Selon Clair, « la division sexuelle du travail » a pour caractéristique, « l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive » (Clair & Singly, 2014 : 25). Cette vision n'est pas encore déconstruite dans la société traditionnelle guinéenne, c'est du moins ce que nous montre Aissatou Barry, dans son roman *Liens du mariage*. Or, il faut déconstruire l'image traditionnelle de la femme.

La solution pour une émancipation réelle de la femme guinéenne passe par la révision et par la déconstruction de l'image actuelle de la femme auprès des populations vivant dans le milieu où les traditions sont mieux conservées. A cela s'ajoute la bonne interprétation de la Parole de Dieu, à travers la foi et la religion. Il faut travailler à déconstruire la sphère sociale selon laquelle, c'est l'homme qui demande et assure les dépenses du mariage et c'est lui qui est responsable des dépenses quotidiennes de la famille. Il faut revoir les législations et les conformer aux réformes sociales (code du mariage, code domanial, code de l'enfant, etc. de sorte que le pouvoir marital, fruit du patriarcat, soit systématiquement repensé au bénéfice de l'épanouissement humain, social et économique.

Conclusion

En conclusion, l'on découvre à travers cet article que le roman, *Liens du mariage* (2010) de l'écrivaine guinéenne, Aissatou Barry, touche du doigt l'un des problèmes majeurs des sociétés africaine, en général, et celle guinéenne en particulier. Les visions controversées des auteurs, à travers leurs publications, montrent à suffisance que le combat pour l'émancipation de la femme est un long processus. L'auteure explique que le pouvoir de la femme guinéenne et africaine reste à construire dans le foyer, dans la religion et dans tous les secteurs d'activités professionnelles. La définition des textes reste une disposition de périphérie si ces textes ne sont pas appliqués parce qu'ils contrastent avec les acceptions traditionnelles. Il faut donc adopter la monogamie qui donne plus de liberté à la femme et permettre que les femmes aient des fonctions directives dans les lieux de culte, comme certains chrétiens et même des musulmans le font déjà. Il faut enfin favoriser une égalité citoyenne, une égalité juridique, une égalité de statut et une égalité du point de vue revenu.

Bibliographie

Roman corpus

Barry, A. (2010). *Liens du mariage*. Print Riviera

Autres romans et ouvrages

Association Épiscopale Liturgique pour les pays Francophones, *Genèse, chap. 1 verset 27*, <https://aelf.org/bible/Gn>

Bâ, M. (2007). *Une si longue lettre : Roman*. Groupe Privat / Le Rocher.

Badian, S. (1986). *Sous l'orage (Kany) : Roman*. Paris. Présence Africaine.

Bebey, F. (s. d.). *Le fils d'Aghata Moudio*. (Editions CLE; Editions CLE (1 janvier 2011).

Beti, M. (1999). *Mission terminée : Roman*. (Neudr.).Paris. Buchet /Chastel.

- Clair, I. (2012), *Sociologie du genre*, Paris, Collin, Paris, Coll. « 128 ».
- Daffé, A.B. (2004), *Le mariage par colis*, Paris, L'Harmattan, coll. Ecrire l'Afrique.
- Hours, B., & Sélim, M. (2010). *Anthropologie politique de la globalisation*. Paris. L'Harmattan.
- Kabeer, N., Ego, C., & Centre de recherches pour le développement international (Canada). (2009). *Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et objectifs du Millénaire pour le développement manuel à l'intention des instances de décision et d'intervention*. Presses de l'Université de Laval : L'Harmattan : Centre de recherches pour le développement international. <http://site.ebrary.com/id/10119716>
- Kane, H., & Monteil, V. (2002). *L'aventure ambiguë : Récit* (Nouvelle éd). Éd. 10/18.
- Laye, C. (2017). *L'enfant noir*. Paris. Plon.
- Niane, D. T. (1988). *Soundjata ou l'épopée mandingue*. Paris. Présence africaine.
- Ousmane, S. (2016). *Les bouts de bois de Dieu banty mam yall*. Le Livre Contemporain.
- Sadji, A. (1985). *Maïmouna*, Paris. Classiques africains.
- Senghor, L. S. (2006). *Oeuvre poétique : Poésie*. Paris. Éditions du Seuil.
- Smati, R., (2010), *Vers un capitalisme féminin*, Eyrolles Editions d'organisation
- Oua, K., (1975), *Femmes d'Afrique*, Paris, Présence africaine.
- Pour une science au service du développement durable*. (2019, septembre 10). ID4D. <https://ideas4development.org/science-developpement-durable/>
- Senghor, L. S. (Éd.). (1956). *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* (reimpr. 7. Ed. « Quadrige »). Paris. Presses Univ. de France, PUF.
- Sorel, J. (1995). *Léopold Sédar Senghor : L'émotion et la raison*. Editions Sépia.
- Van Campenhoudt, L., & Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4e éd. entièrement revue et augmentée) Dunod.
- Querrrien Anne, Selim Monique, « Vers des normes sexuelles globales. Micro et macro politiques de la dualité sexuelle dans le cadre de la globalisation », *Chimères*, 2009/3 (N° 71), p. 49-69. DOI : 10.3917/chime.071.0049. URL : <https://www.cairn.info/revue-chimeres-2009-3-page-49>

